

LE NUMÉRIQUE SANS EMBROUILLE

Guide sur les enjeux et les risques d'Internet



Illustrations : Hephez

Organisez une journée d'information dans votre établissement pour sensibiliser les élèves et les adultes aux enjeux et aux risques d'Internet, des réseaux sociaux, du téléphone mobile et des médias des alternatives légales

Thèmes traités lors des séances :

- Apprendre et s'informer : l'information, la désinformation et étude de cas
- Le téléchargement et le streaming : rappel à la loi, présentation des risques et des alternatives légales
- E-réputation : les selfies et le droit à l'oubli
- Les réseaux sociaux : analyse des CGU, paramétrage et dérives (harcèlement), les réactions (CNIL, plainte)
- Les jeux vidéos : signalétique, chronophage, jeux sur portable
- Le téléphone portable : la nomophobie, les applis et leurs CGU, les données transmises

Objectifs :

- Éveiller la curiosité des élèves et aiguïser leur sens critique,
- Les sensibiliser aux multiples risques et enjeux,
- Acquérir des notions civiques, juridiques,...
- Valider des compétences du B2i

Modalités :

- Un intervenant expert présent toute la journée dans votre établissement. Il appuie son discours sur des supports projetés (capture d'écrans, vidéo,...) pour rendre sa présentation interactive et efficace.
- 3 séances «élèves» de 2h chacune (ou 4 d'1h30 pour les classes du CE2 à la 6^e)
- 1 réunion pour les adultes (parents et professeurs) après les cours (durée 2h environ)

Une action d'information et de prévention réalisée avec le soutien de :



LE NUMÉRIQUE SANS EMBROUILLE

Internet et les outils numériques sont désormais utilisés par tous : dès l'entrée en 6^e, les élèves possèdent presque tous un portable avec lequel ils prennent des photos, font des films, les commentent et les diffusent largement,...

Ainsi, 70% des 11-18 ans* ont un profil sur au moins un réseau social et la moitié d'entre eux déclare avoir déjà communiqué avec des inconnus ; ils sont presque 4 sur 10 à être tombés sur des contenus qui les ont choqués (pornographie, scènes de torture,...) au gré de leur surf.

L'association Génération Numérique peut vous aider à gérer ces situations en menant des séances d'information et de prévention auprès des élèves (du CE2 à Bac+2) et des adultes.

De plus, nous mettons à votre disposition ce livret en format PDF pour que chacun de vos élèves et de vos professeurs bénéficient d'informations les plus complètes.

L'équipe de Génération Numérique

* : Étude réalisée en ligne du 3 au 31 janvier 2017 auprès de 8362 élèves âgés de 11 à 18 ans disponible sur www.asso-generationnumerique.org

GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

SOMMAIRE

Pour décrypter l'info, aiguiser ton cerveau.....	4 - 5
Trouver de l'info.....	6 - 7
Haine sur le web : attention danger.....	8 - 9
Réseaux sociaux : On s'affiche sur le web ?.....	10 à 13
Protéger sa vie privée sur le web.....	14 - 15
Mobile altitude.....	16 - 17
Jamais sans ma zik!.....	18 - 19
Des films, où tu veux quand tu veux.....	20 - 21
Surfer en protégeant son ordinateur.....	22 - 23
Le contrôle parental.....	24 - 25
Les logiciels libres pour faire ce que tu veux, comme tu veux !.....	26 - 27

POUR DÉCRYPTER L'INFO, AIGUISE TON CERVEAU

TV, vidéo, réseaux sociaux, on est exposé en moyenne 44 fois par jour à l'information*. À l'ère de l'info en continu, notre perception de la réalité se forme en grande partie en fonction de ce qu'on nous montre et pas de ce qu'on expérimente. Comment se forger sa propre opinion ?



La fabrication de l'information

L'information, un produit à vendre

L'objectif premier d'un média ? Faire de l'audience pour garantir ses revenus, financés en grande partie par la publicité. L'information devient un produit qu'il faut vendre. Parmi les milliers d'actualités quotidiennes recensées par les 3 principales agences de presse*, nombre de rédactions sélectionnent les sujets qui font appel à l'émotion plutôt qu'à la réflexion. Plus ils sont sensationnels, plus ils suscitent l'inquiétude, plus ils sont vendeurs.

* Agence France Presse (AFP), Reuters, Associated Press.

Les médias fabriquent l'opinion

La mission de la presse est de nous informer en toute objectivité. Or, traiter une information équivaut à poser un regard subjectif : notre cerveau analyse les faits et les interprète selon ses connaissances, ses croyances et ses préjugés : si on demande à plusieurs témoins de raconter un incident, chacun l'interprète différemment.

Face aux informations disponibles, le journaliste fait donc des choix conscients et inconscients : centres d'intérêt de son audience, ligne éditoriale de son média, compréhension et sensibilité personnelle face au sujet. Selon la manière dont il relate les faits, il oriente notre opinion... Même en toute bonne foi !

Du stéréotype à la discrimination

Pour qu'une information soit rapidement comprise, il faut qu'elle plante le décor et expose les faits en un temps record. Une altercation en banlieue ? Vue aérienne d'une cité, plan large sur un groupe de jeunes... Une découverte scientifique majeure ? Un laboratoire, des pipettes et des blouses blanches... L'information est traitée à l'aide d'images qui n'ont souvent rien à voir avec la réalité au moment des faits, de techniques filmiques et d'idées toutes faites (biais cognitifs et sophismes). Les clichés s'accumulent, et on en arrive à confondre cette vision de la réalité avec la réalité elle-même.

Image, son et montage, la recette de l'émotion

Filmer ou photographier, ce n'est pas seulement enregistrer ou fixer une action, c'est choisir la manière dont on la montre. En fonction du cadrage, plus ou moins serré, on met l'accent sur une information qui crée une ambiance, suscite une émotion et exprime une opinion. En vidéo, le montage est une étape

LE KIT DE LA PENSÉE CRITIQUE

Un événement fait la une ? Rappelle-toi que tout média présente les faits selon une série de filtres discriminants. Demande-toi qui raconte et envisage le point de vue opposé pour juger de la pertinence de ce qui est dit. Suis le sujet dans la durée et diversifie les sources d'info (médias indépendants, citoyens ou spécialisés).

cruciale : le choix des images et la manière dont elles se succèdent impriment un rythme à l'histoire qui guide le spectateur, tandis que la musique et les bruitages intensifient l'effet dramatique.

En fonction du message à transmettre on utilise des codes cinématographiques et des techniques différentes. Les vidéos de propagande l'ont bien compris. Elles surfent sur la vague des films d'action et des jeux vidéos pour convaincre les jeunes, à coup d'images spectaculaires hyper léchées qui se succèdent ultra vite et de musique speed qui fait grimper l'adrénaline.

C'EST QUOI DONC ?

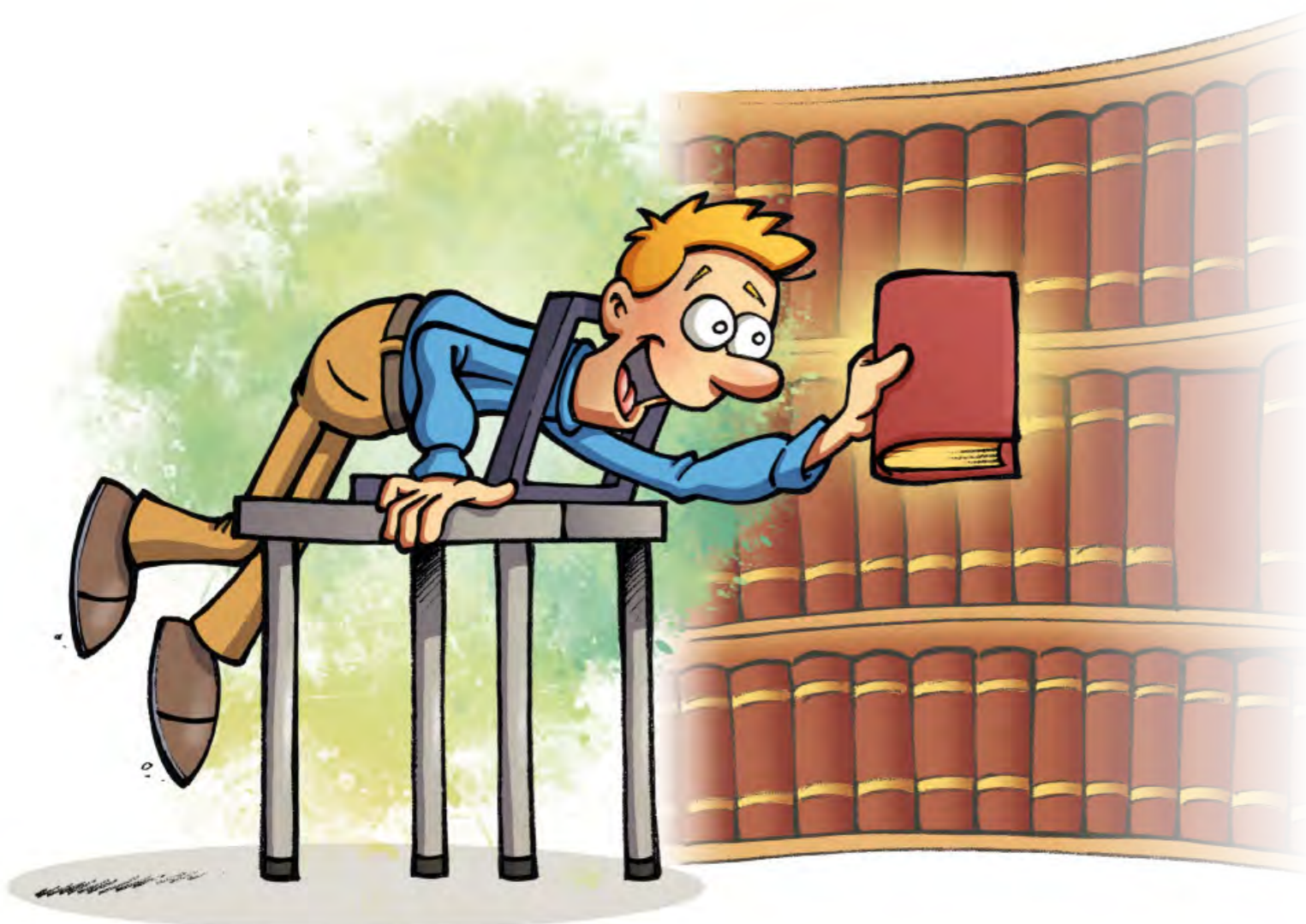
C'est apprendre à raisonner par soi-même pour se forger sa propre opinion et préserver sa liberté de penser. C'est aussi apprendre à décrypter l'info pour ne pas se laisser piéger !

LE MYTHE DE L'INFORMATION OBJECTIVE

Un journaliste est rarement un témoin direct. Il cerne le sujet en s'informant de ce que d'autres journalistes en ont dit, choisit un angle et des images pour traiter l'info, trouve des témoins ou experts à interviewer pour connaître leur vision... A chaque étape, sa dose de subjectivité.

TROUVER DE L'INFO

La cata ! Tu as total zappé l'exposé de demain ! Direction le Net illico, le roi des réseaux pour trouver de l'info sur tous les sujets en 5 min chrono. Oui, mais pas n'importe comment ! Si tu ne veux pas te taper la honte devant tes potes, fais chauffer tes cellules grises...



Le B.A BA de la recherche qui fait mouche

1- Pose-toi les bonnes questions avant de foncer tête baissée : quel est le sujet, quels sont les mots-clés pertinents ? Histoire d'éviter de visiter des pages qui ne te seront pas utiles.

2- Lance ta recherche sur plusieurs mots-clés ou sur une expression précise entre guillemets.

Bon plan : Cliquez sur **Actualités, Vidéos, Images, Maps** (cartes), pour affiner les résultats selon tes besoins.

3- Ne tombe pas dans le panneau : le site qui s'affiche en premier sur les résultats des moteurs de recherche est le plus consulté ou celui qui a payé pour être en pôle position, mais pas forcément le plus intéressant.

Bon plan : démarre ta recherche en consultant les **encyclopédies en ligne** comme Wikipedia, le site collaboratif mondialement connu. Tu auras l'essentiel de l'info et sauras quelles pistes creuser.

4- Be aware, comme dirait Jean-Claude... Vérifie l'auteur des pages et fie-toi à celles de sites officiels ou de profs (ben oui) plutôt qu'aux pages perso. Trop dommage de se griller à cause d'un fake.

5- Croise les sources et vérifie qu'une même info est traitée différemment d'une page à l'autre, sinon ça sent le copier-coller bête et méchant. Préfère les dates de parution les plus récentes. Histoire de ne pas te taper l'affiche !

TROP BON !

Un wiki, ça vient de l'hawaïen « wiki » qui signifie rapide. C'est un site web qui permet aux visiteurs d'en modifier les pages. Ils peuvent écrire et ajouter des illustrations pour enrichir le site. En général, les informations qu'ils ajoutent sont vérifiées avant ou après publication. Le premier wiki, appelé WikiWikiWeb, a été inventé en 1995 pour un site sur la programmation informatique.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ TOI »»

Au petit jeu du copier-coller sur le Net, Laura, 15 ans, collégienne en 3^{ème}, a gagné un zéro à son devoir de français. Son prof connaît la technique. S'inspirer des autres sans leur piquer leurs idées, c'est ça le jeu. Fais marcher tes cellules grises pour interpréter intelligemment les sources que tu trouves.

C KOI DONC ?

Le Net c'est LA biblio universelle. On y trouve tout sur tout... et sur n'importe quoi. Pour tailler ta route sur le chemin de l'info, mise sur les moteurs

de recherche et les encyclopédies en ligne. Sans oublier de recouper tes infos et croiser tes sources !

HAINES SUR LE WEB : ATTENTION DANGER

#, juif, arabe, homo... J'ai la haine. Dans les posts, les jeux, les vidéos ou sur des sites qui paraissent inoffensifs, des propos haineux circulent, diffusés par l'internaute lambda comme par des groupes hyper organisés pour qui Internet est un vaste champ de bataille.



C'EST QUOI DONC ?

Un discours de haine est un discours qui propage, incite ou justifie la haine raciale, xénophobe, antisémite, sexiste, homophobe ou encore envers toute personne en situation de minorité ou de handicap.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ TOI

Après les attentats de janvier et novembre 2015, des milliers de tweets faisaient l'apologie de la haine : « Bien fait », « des bobos parisiens multiculturalistes qui l'ont bien cherché », « A toute chose malheur est bon et enfin ils vont comprendre ». Plusieurs internautes ont été condamnés pour leurs propos haineux.

La haine, là où on ne l'attend pas

La haine est super sournoise. Même si tu ne la cherches pas, elle sait te trouver. Tu fais des recherches pour un exposé et tu tombes sur des contenus incitant à la haine ? Internet est l'espace d'expression préféré des groupes haineux. Ils en maîtrisent parfaitement les codes et le fonctionnement. Ils savent éditer des contenus qui paraissent inoffensifs et remontent facilement dans les moteurs de recherche. D'autres piratent des sites renommés. Encore plus simple, ils publient des commentaires sur des articles d'information ou d'intérêt général. Même sur un site qui paraît sans risque, on n'est pas à l'abri de mauvaises surprises.



NET ET SANS EMBROUILLES

La loi réprime les actes d'incitation à la haine. Ils sont punis par une amende ou une peine de prison, en fonction de leur gravité. La loi régit également la prise de parole en public. Sur les réseaux sociaux, un message est considéré comme public s'il est accessible à d'autres personnes que les « amis » de l'utilisateur.

Un terrain de chasse pour les groupes haineux

Outil de propagande, Internet est aussi un lieu de recrutement ultra efficace. Les groupes haineux traquent leurs futures recrues en publiant des contenus super accrocheurs sur leurs sites préférés. Sur Youtube de nombreuses vidéos appelant à la haine circulent. Entre clip et film d'action, elles sont dignes de super productions hollywoodiennes. Sur les plateformes de jeux, on peut télécharger sans le savoir des jeux de guerre édités par ce type de groupes. Pris dans le feu de l'action, on ne fait pas toujours attention à ce qui est dit. Le discours de haine peut être subtil, et faire insidieusement son chemin dans notre cerveau... Jeux ou vidéos, reste sur tes gardes et pense à décrypter ce qu'on te raconte.

Safe surf : la Respect Zone

Le label Respect Zone s'affiche sur ton site web préféré ? C'est qu'il s'engage à modérer les contenus pour te protéger des propos haineux. Tu peux même afficher ton respect sur Facebook en collant ce label sur ton profil. <http://respectzone.org/fr>



Je publie, je respecte

Non, Internet n'est pas un vaste défiloir ! Bien cachés derrière leur écran, certains postent des propos violents, sans se rendre compte qu'ils peuvent lancer de vastes campagnes de haine si leurs messages sont relayés par de nombreux internautes. Pas difficile de trouver des contenus illicites en tapant le « bon » hashtag sur Twitter, Facebook ou Instagram... Pourtant, on ne peut pas tout dire sous couvert de la liberté d'expression. Il y a des règles, dont la plus importante est le respect d'autrui. Ces sites publient d'ailleurs des règles d'utilisation ou des Chartes éthiques qui interdisent l'incitation à la haine, les menaces et la violence gratuite. A consulter pour bien poster !

RÉSEAUX SOCIAUX : ON SAFFICHE SUR LE WEB ?

Grâce aux réseaux sociaux tu gardes en permanence le contact avec tes amis. Tu échanges des news, des bons plans et des crises de rire en temps réel. D'la bombe ! Sauf quand tu te retrouves à l'affiche sur le web sans qu'on l'ait demandé ton avis... Blinde ton compte pour ne pas te taper la honte.

C KOI DONC ?

Un réseau social est un site web qui regroupe des internautes souhaitant faire partie d'une communauté. Il peut s'agir de **regroupements de personnes par affinités** (Facebook, Instagram, Snapchat), par **thème**

de **prédilection** (Musicaly, Youtube pour les fans de vidéos), ou de **réseaux sociaux professionnels** (LinkedIn, Viadeo...)

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ TOI >>>>

Comment transformer une fête perso en festival mondial ?

Une fille l'a appris à ses dépens : elle a publié son invit sur Facebook, et ses amis, mais aussi les amis de ses amis l'ont lue. Résultat, 300 personnes ont déboulé chez ses parents...



Les réseaux sociaux, c'est génial !

Top tendance, tout le monde se doit d'être sur un réseau social pro ou perso. « Je suis pas sur **Snap ou Insta**, j'ai l'air d'un naze... » paraît-il. Sauf que tu n'as pas le droit de t'inscrire avant 13 ans.

Si les réseaux sociaux étaient un pays, ils seraient le **pays le plus peuplé au monde** !

Pourquoi un tel succès ? Parce qu'avec ce réseau, on peut tout faire, ou presque : retrouver des potes, chatter, échanger des messages et des fichiers, regarder des vidéos, jouer, s'exprimer sur son mur et celui de ses amis comme sur un blog... Un vrai site multi-usages !

Les amis de mes amis sont-ils mes amis ?

Le grand jeu sur les réseaux sociaux ? Avoir le plus d'amis pour épater ses potes. Un membre Facebook en France a en moyenne 177 amis.* Mais attention ! **Ami sur Facebook est un faux ami**. En anglais, friend veut dire ami, mais aussi personne proche, plutôt que véritable ami. Alors fais le tri ! Crée **différents niveaux de listes d'amis** en fonction des infos que tu souhaites partager avec eux. Evite de taper des noms au hasard pour te faire de nouvelles connaissances et n'accepte pas les invitations de personnes que tu ne connais pas perso, même si ce sont des amis de tes amis. Ça évitera les mauvaises rencontres...

RÉSEAUX SOCIAUX : ON SAFFICHE SUR LE WEB ?

Se protéger pour ne pas être traqué

Tes infos persos doivent le rester. Vérifie **tes paramètres de confidentialité** pour ne pas donner ton adresse et tes coordonnées à n'importe qui. Il vaut mieux que **seuls tes potes y aient accès**. Même si « supergiant », le contact de ton pote, a l'air trop cool, qui sait, c'est peut-être un mytho... Pas la peine qu'il en sache trop sur toi. Si tu te connectes parfois depuis ton mobile ou un ordi en dehors de chez toi, vérifie aussi les paramètres : d'un lieu de connexion à un autre ils peuvent être différents. Et **n'enregistre jamais ton mot de passe** afin que personne ne puisse utiliser ton compte à ton insu. Consulte les pages d'Aide de tes réseaux sociaux pour paramétrer tes préférences.



NET ET SANS EMBROUILLES

Protège tes infos perso

- Les réseaux sociaux changent régulièrement leur politique de confidentialité. Du coup, tes paramètres peuvent être modifiés sans que tu l'en aperçoives. **Like la page Facebook Site Governance** pour être au courant des mises à jours et changer tes paramètres de confidentialité si besoin.
- Clique régulièrement sur le cadenas dans la barre d'url pour vérifier les permissions accordées à tes réseaux préférés.

Autres trucs à savoir :

- **Si tu likes une page**, le réseau social en apprend beaucoup sur toi et tes habitudes de navigation... Il affiche ensuite des pubs susceptibles de t'intéresser. Modifie tes préférences pour bloquer la personnalisation des messages.
- **Google** scanne les pages des réseaux sociaux pour enrichir ses résultats de recherche : désactive la fonction « recherche publique » dans ton compte.

PAS D'OUBLI SUR LE NET

Sur le Net tout est gravé dans le marbre. Même si tu supprimes des infos de ton profil ou que tu résilies ton compte, les contenus peuvent encore se promener sur le web. Il suffit qu'un de tes contacts les ait partagés avec d'autres utilisateurs, diffusés, copiés ou enregistrés. Imagine la tête de tes parents ou de ton futur employeur s'il s'agit d'une photo qui craint !

Tu peux faire jouer ton droit au déréférencement en demandant aux moteurs de recherche de supprimer les anciens contenus.



APPLI À GOGO ? VAS-Y MOLLO

Les réseaux sociaux te proposent plein d'applications pratiques à télécharger pour publier plus vite ou jouer à plein de trucs marrants. Attention ! Quand tu télécharges l'appli, tu lui donnes l'autorisation d'accéder à tes infos persos... Encore une mine d'or pour les publicitaires.

• Tous les contenus que tu publies restent ta propriété. Toutefois en fonction des plates-formes tu accordes une licence d'utilisation de ces contenus (photos, vidéos etc ...) au réseau qui peut les utiliser et les conserver tant que ton compte reste actif...

SOIGNE TA E-RÉPUTATION

Quand tu publies sur un réseau, tout le monde peut lire ton message. Choisis donc à qui tu souhaites le rendre accessible : tes amis, tes amis et leurs amis, tout le monde. Mais rappelle-toi que :

• Les personnes qui ont accès à tes contenus peuvent les relayer sur leur mur ou sur d'autres sites. Du coup, leurs contacts pourront voir tes contenus privés.

• Si un ami publie ta photo, ou que quelqu'un te reconnaît sur une photo, il peut la taguer en ajoutant ton nom. Si on tape ton nom dans Google, la photo risque de s'afficher. Pense à désactiver la fonction identification de photos.

PROTÉGER SA VIE PRIVÉE SUR LE WEB

Le numérique, c'est fantastique ! On communique, on joue, on achète, on fait le buzz, on peut même gérer nos formalités scolaires ou administratives en temps réel. À force de diffuser nos données perso sur le web, met-on en péril notre vie privée ? Comment la protéger ?



C'EST QUOI DONC ?

74% des internautes n'ont pas confiance dans la protection de leurs données personnelles sur Internet*.

Quelques exemples de coffres-forts numériques hébergés en France

- Digiposte, 5 go d'archivage gratuit.
- Xambox, jusqu'à 2 000 pages archivées gratuitement,
- e-coffrefort.fr, stockage gratuit de 30 documents et réception de factures illimitée.

Communiquer par e-mail

L'idéal en terme d'usage, c'est de pouvoir échanger par e-mail partout et tout le temps : depuis son ordinateur, sa tablette, ou son smartphone. Du coup on choisit souvent un webmail, c'est-à-dire une boîte aux lettres accessible via Internet. Attention cependant, certains opérateurs de webmail mettent en place des systèmes robotisés permettant de scanner vos messages : une manière un peu intrusive pour vous proposer ensuite des publicités en fonction de vos centres d'intérêt ! Vos données sont donc plus ou moins sécurisées. Vous pouvez toutefois choisir un webmail dont l'opérateur est en France et qui répond à la législation française, plus protectrice que la législation américaine. C'est le cas de Laposte.net, par exemple, qui propose une solution indépendante des fournisseurs d'accès avec un antivirus intégré, un antispam et 5 go de stockage ultra sécurisé en ligne.

Stocker vos données en toute sécurité

Le cloud propose d'héberger vos documents et autres données sur des serveurs externes plutôt que sur le disque dur de votre ordinateur. Génial, avec Box, One Drive de Microsoft ou autre Dropbox par exemple, vous pouvez y accéder de partout grâce à une simple connexion Internet. En revanche, ce type de services n'offre pas une garantie forte sur la durée de conservation de vos données ni leur confidentialité. La solution la plus sécurisée pour vos documents importants (bulletins scolaires, de paie, papiers administratifs,...) est l'utilisation d'un coffre-fort numérique. Cet outil adopte des normes d'archivages et des standards de sécurité et d'authentification forte certifiés plus performants. Encore plus rassurant si votre coffre-fort numérique est hébergé sur des serveurs redondants (copies doubles de vos documents) hébergés en France.




Les Big Data, le nouveau Big Brother ?

« En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies... ». Cette phrase qui s'affiche sur certains sites est un exemple type de récupération de vos informations personnelles. En surfant on échange des milliers d'informations. Chaque jour, ce sont des trillions d'octets qui circulent sur Internet. Ce fantastique volume d'informations est traité par des outils issus des technologies dites Big data (données de masse). Ces Big data sont analysées par les sites que vous visitez pour définir vos comportements et préférences afin d'améliorer, selon eux, votre expérience utilisateur. Dans cet environnement sous surveillance, certains acteurs du numérique s'engagent pour créer un Internet éthique et sécurisé où votre identité est protégée. Leur démarche, redonner aux utilisateurs confiance dans le numérique.

LA CONFIANCE NUMÉRIQUE, C'EST QUOI ?

Sur le web, certaines entreprises et autres organismes s'engagent à vous informer des mesures qu'ils prennent pour respecter vos droits citoyens et protéger votre vie privée. Ces mesures visent à créer un internet de confiance et à vous permettre de surfer dans un environnement sécurisé, où vos informations confidentielles ne peuvent être utilisées frauduleusement.

DES LOGOS ET LABELS DE CONFIANCE

- le cadenas  et l'adresse url commençant par https:// indiquent que les informations échangées avec le site sont sécurisées
- Le logo  garantit que le site e-commerce respecte des règles strictes d'éthique et le sceau  garantit que le système de paiement est sécurisé.

* Livre Blanc «Les internautes français et la confiance numérique» publié par le Groupe La Poste en partenariat avec TNS Sofres, disponible sur le web.

MOBILE ATTITUDE

« Si vous deviez partir sur une île déserte, qu'emporteriez-vous ? » Mon mobiille ! Pourvu que j'aie du réseau... Avec lui, j'ai tout dans la poche. Mes amis, ma musique, mes jeux, mes photos, mes vidéos... Moins lourd qu'un sac à dos, et plus mortel !



C KOI DONC ?

Les smartphones ce sont des petits bijoux de technologie. Ces téléphones intelligents ont un ordi embarqué. Surf sur le Net, webmail, messagerie

instantanée, musique, jeux, photo et vidéo, GPS... Et bientôt la préparation des milkshakes, qui sait ? On ne peut plus les arrêter !



ZERO EMBROUILLES

- Tiens, tu as reçu un MMS. Mais qui est-ce ? Attention, un n° **surtaxé**. Encore une pub qui va exploser ton forfait. Dis next.
- BlueElephant te demande ton tel sur un chat. Méfiance... Qui te dit qu'il est bien ce qu'il prétend être ? **Ton n° c'est uniquement pour les potes** que tu connais.
- Dans un lieu public **désactive ton Bluetooth**. Ça l'évitera d'attraper un virus ou de recevoir un message indésirable...
- Le looser, il a volé ton mobile ! Tu as le code IMEI* ? Appelle ton opérateur et bloque ton forfait.
- **Warning !** Les virus arrivent sur mobile. Ils attendent avec impatience qu'on utilise notre téléphone comme moyen de paiement pour nous voler nos coordonnées bancaires... Et nous, on attend avec impatience les antivirus qui sont en cours de développement !

LA MOBILE ATTITUDE

- En traversant la rue à pied, à vélo ou en scooter, **lâche ton mobile**, même si tu as une oreillette. Trop absorbé par ta conversation, tu risques gros sur la route...
- **En cours ou au cinéma, éteins ton mobile.**
- Ne raconte ta vie au tel **dans les transports en commun**. Les voyageurs se moquent de savoir si Medhi kiffe Léa ou le contraire.
- Et oublie le haut parleur pour écouter ta musique à fond dans un lieu public. Utiliser un casque c'est respecter la liberté des autres !

CLAIR ET NET

Tu as vu ces drôles de petits carrés noir et blanc sur vos canettes de soda ou vos mag préférés ? Une nouvelle tendance design ? Ben non, bien mieux ! Passe ton mobile pour voir. Ce sont des **flashcodes**, des sortes de code-barres en 2D qui te donnent accès à des infos en avant-première, des jeux, des promos...

Jamais sans mon mobile : journée type d'un phone addict

- 12h : Un clic par ci un clic par là, **je réserve les places de cinéma** sur mon web mobile. Paiement sécurisé assuré.
- 14h : Il est où ce ciné déjà ? Sur le site mobile des transports en commun, **je checke l'itinéraire et les horaires**.
- 15h02 : Pour attendre le bus sans enrager je **télécharge un jeu** sur Gameandplay. Légèrement ! Pas envie que mon mobile explose à cause d'un virus.
- 15h12 : Le bus, pas trop tôt ! Je passe mon mobile devant la **borne de validation des tickets de transports**. Ma carte Sim c'est mon sésame. Plus de tickets qu'on oublie à la maison.
- 15h20 : Je lance la **vidéo en streaming** du dernier album des Kult Monkeys sur leur site officiel. D'la balle ! **Je baisse le son** pour ne pas exploser les oreilles de mes voisins.
- 15h45 : Cet album il me le faut ! **Je me géolocalise** et trouve le Musicstore le plus proche. Ce soir je me fais ma **playlist en podcast** !
- 16h02 : Arrivée au ciné. **J'éteins mon mobile** histoire de voir le film tranquille.
- 17h55 : Le film, d'la bombe ou pas ? Après la séance j'interview mes copains en vidéo. Je vais afficher ça **sur mon mur**. Euh... Après avoir récupéré leur permission écrite ou celles de leurs parents, je sais !

JAMAIS SANS MA ZIK!

Le seul moment de la journée où tu n'écoutes pas ta zik, c'est quand tu dors... et en cours, évidemment. Méga tubes ou artistes inconnus qui se font connaître grâce au Net, tu télécharges non stop. Mais les limites, tu les connais ?



C'EST QUI DONC ?

POUR ÉCOUTER DE LA MUSIQUE, 3 SOLUTIONS :

- > **acheter des CD ou des MP3** : le son est top, que tu l'achètes en magasin ou sur des plates-formes de type iTunes.
- > utiliser le **streaming** : écoute la musique au fil de l'eau sur un site web, sans la télécharger.
- > **télécharger** : vérifie que le site sur lequel tu vas est légal ; attention, ce n'est pas parce qu'un site est payant qu'il est légal : la solution c'est de consulter la liste des plateformes de téléchargement légal sur :

www.touspourlamusique.org/offresmusiques

Le Peer to Peer, ça a du bon...

Le Peer to Peer, ou P2P, ça permet différentes choses.

Tu peux :

- **partager des fichiers** entre plusieurs ordinateurs (photos, musiques, vidéos...) si tu as créé ces fichiers ou si tu as l'accord de son créateur.
- **chatter** via Facebook ou **téléphoner** avec Skype
- **donner accès à la puissance de ton ordi** pour permettre à des scientifiques de faire des calculs ultra compliqués : les chercheurs mettent ainsi en commun des milliers d'ordinateurs pour leurs recherches. Plus économique que de construire un méga ordinateur !

Mais pas que !

Certaines plates-formes de téléchargement ne respectent pas les droits d'auteur ! Là, tu risques gros. Des virus et chevaux de Troie les investissent, n'attendant qu'une chose : que tu les télécharges ! En un clin d'œil, tu perds toutes tes données. Sans parler du fait que tu risques une amende si tu ne respectes la loi Hadopi sur les droits d'auteur.



NET ET SANS EMBROUILLES

La Légal'teckitude

• Version gratuite

Craque pour toute la musique que tu adores sans exploser ta tirelire. Télécharge des morceaux libres de droits sur **Jamendo** ou écoute de la zik en streaming sur des sites comme **Deezer** ou **Spotify**.

• Version «avec mon argent de poche»

Achète les CD en magasin ou les morceaux sur des plates-formes de téléchargement payantes (iTunes, Fnac.com, Amazon,...). C'est légal, le paiement est sécurisé et la qualité du son est même super top sur **Qobuz.com**.

Hadopi veille

Quand tu achètes un CD, l'interprète, le compositeur, l'auteur, l'éditeur, le producteur,... reçoivent une partie du prix de vente..

Si tu télécharges un titre de musique illégalement, aucun n'est payé. Si ta connexion sert à télécharger des titres illégalement, tu risques de recevoir un mail d'avertissement.

Au bout de trois avertissements, une amende risque de te pendre au nez...

DES FILMS, OÙ TU VEUX QUAND TU VEUX

Tu as raté le dernier épisode de Prison Grey's à cause de cette satanée interro à préparer. Il y a quelques années, tu te serais effondré. Mais aujourd'hui, grâce à la vidéo à la demande (VOD), tu pourras voir l'épisode en streaming dans quelques heures.



C'EST QUOI DONC ?

Le streaming est une technologie multimédia qui permet de visionner une vidéo ou d'écouter de la musique au fur et à mesure de son arrivée sur un ordinateur, sans

avoir à télécharger de fichiers. C'est la solution utilisée par Youtube ou Dailymotion, et par les plates-formes de vidéo à la demande (VOD).

Maintenant qu'on peut voir des films n'importe quand et sur différents supports, on en arrive vite à oublier qu'ils ne nous appartiennent pas. Du coup, on télécharge à tour de bras, grâce au Peer to Peer (P2P), sans se poser trop de questions. Pourtant on devrait !

Question 1 : Si un film est dispo sur le Net, je peux le voir comme je veux ? Oui, à condition que son auteur en donne la possibilité. Car toute œuvre vidéo, musicale, picturale, etc est soumise au droit d'auteur. Il permet de rétribuer le créateur de l'œuvre pour le travail qu'il a fourni. Quand tu paies ta place de ciné, une partie de l'argent lui est reversée. Quand tu télécharges son film en Peer to Peer (P2P) ou que tu le regardes en streaming sur des sites qui ne respectent pas ce droit d'auteur tu contribues à déposséder l'auteur de ses droits ! Même chose si tu mets un lien sur ton blog vers la vidéo en question ou que tu l'uploades sur Youtube.

CLAIR ET NET

Le Peer to Peer permet de mettre en relation des ordinateurs entre eux via Internet pour former une sorte de réseau. Ainsi on peut échanger des fichiers, téléphoner ou chatter via le web, entre autre chose. Utiliser le P2P est légal. Ce qui ne l'est pas, c'est d'échanger des fichiers qui ne nous appartiennent pas

Question 2 : Je peux copier un film tant que je veux du moment que j'ai acheté le DVD ? Ben non, tu ne peux pas non plus casser la protection du DVD ou emprunter un DVD à Nora pour le dupliquer. Encore moins revendre tes copies autour de toi ! Même chose si tu as téléchargé le film : interdit de le diffuser !

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ TOI >>>>>

Une nuit, Hugo a téléchargé X-Men. Le lendemain matin, après son départ pour aller au bahut, sa sœur, Manon 8 ans, se rend sur l'ordinateur de la maison et découvre à la place de X-Men un film pornographique... Fais attention, on ne sait pas toujours ce que l'on télécharge sur les réseaux P2P !

ACCRO À LA VIDÉO ? VICTIME DE LA PUB !

Les petits malins qui ont monté des plates-formes de vidéo ne respectent pas toujours les droits d'auteur. Un, tu te fais complice de leur manège en utilisant leur site, deux, tu te fais plumer parce qu'ils collectent tes infos perso pour les revendre à des publicitaires.

Question 3 : J'ai filmé mon pote Marco pendant qu'il faisait une démo de Tecktonik. Je la relaye sur Facebook ?

Sympa ta vidéo de cinéaste en herbe. Mais Marco, il est ok pour que tu la mettes sur Facebook ou sur ton blog ? S'il est mineur, il te faut aussi l'autorisation de ses parents... ça s'appelle le droit à l'image. En plus, si sa prestation est un top flop, il va en entendre parler longtemps. Parce que sur le Net, tout se sait et rien ne s'efface totalement.

TÉLÉCHARGEMENT LÉGAL : NO FAKE, NO STRESS

Quand tu télécharges des films illégalement, 3 dangers te guettent sur la toile :

- **les fakes** : tu croyais télécharger le dernier Taxi de Besson, et tu te retrouves avec un film vraiment trop gore...
- **les virus** : au lieu du dernier Taxi, tu as téléchargé un virus qui a explosé ton disque dur... Dur !
- **les policiers du Net** : si ton fournisseur d'accès remarque que tu télécharges illégalement il doit prévenir la commission Hadopi qui défend le droit d'auteur. Au bout de 3 avertissements, on te coupe ton accès web et tu règles une amende bien salée.

SURFER EN PROTÉGEANT SON ORDINATEUR

Tu crois ton ordi plus imprenable que la citadelle interdite du jeu vidéo qui fait le buzz du moment ? Que nenni ! Tes ennemis jurés, les spams, virus et hoax en tout genre prennent votre ordi d'assaut. 5, 4, 3, 2, 1... Contre-attaque !



C KOI DONC ?

Les hackers, les spammeurs mais aussi les rois du marketing web te guettent. Alors que les hackers tentent de prendre le contrôle de ton ordi pour faire

planter le réseau des réseaux, certains sites web surveillent tes comportements pour t'afficher des pubs ciblées.

DES CHIFFRES QUI DONNENT LE VERTIGE !

- **1971** : naissance du 1er virus informatique. Nommé Creeper, il était inoffensif et affichait juste un message sur l'écran de l'ordinateur « I'm the creeper, catch me if you can! »*
- **1990** : 1 300 virus sur le réseau mondial.
- **Entre 2000 et 2017** : on passe de 50 000 virus connus à... **3 millions de nouveaux virus** créés chaque jour ! Une rapidité de reproduction digne d'un... virus. **
- **Sans antivirus**, la durée de vie d'un ordinateur connecté est aujourd'hui inférieure à une minute.

* « Je suis un grimpeur, attrape-moi si tu peux ! »
Un grimpeur est un petit oiseau qui grimpe aux arbres.

** Sources Symantec 2017 : 3 millions de nouveaux virus informatiques par jour, contre 1,2 million en 2015.



CLAIR ET NET

Pour t'aider à choisir un bon anti-virus voici, selon nous, les 3 meilleurs !

- 1 - G Data Antivirus 2016
- 2 - ESET-NOD32 9
- 3 - Bitdefender Antivirus Plus 2016

Source : www.clubic.com

5- Spyware

Ces logiciels espions surveillent incognito tes habitudes de navigation pour t'envoyer des pubs ciblées. Désintègre-les en installant un **anti-spyware** !

4- Virus

Pire qu'une épidémie ils se propagent dès qu'on échange des données. **N'ouvre pas les pièces jointes** dont tu ne connais pas l'origine. Et installe un **antivirus** qui les anéantira.

3- Cheval de Troie

Vicieux, il t'est ce trojan. Tu télécharges par exemple un logiciel ou une mise à jour gratuite et il s'installe pour envoyer des spams depuis ton ordi ou carrément en prendre le contrôle ! **Mets régulièrement à jour ton antivirus...**

2- Hoax

Info insolite trouvée sur le web, mail alarmiste ou chaîne solidaire pour sauver une personne en danger... Ils pullulent sur le web. Avant de faire suivre ces messages, vérifie sur www.hoaxkiller.fr ou www.hoaxbuster.com si c'est une info ou int-hoax.

1- Spam

Ta boîte déborde de mails inutiles ? Commence par installer un **anti-spams**. Puis crée **une adresse poubelle** et sers-y en lorsque tu t'inscris à des jeux, des newsletters ou pour ton blog. Eradication des spams quasi garantie !

Pense aussi à signaler les spams sur Signal Spam <https://www.signal-spam.fr/>



Le Net n'aura pas la peau de ton ordi

- Active systématiquement le pare-feu de ton ordi.
- **Mets régulièrement à jour** les logiciels de protection.
- Oublie les **mots de passe** avec le nom de ton chat et la date de naissance. Choisis-en des plus **intelligents**. Ex : Prends les premières lettres de ta chanson préférée et les chiffres de la plaque d'immatriculation de ton scooter.

Plus de conseils sur <https://www.cnit.fr/fr/les-conseils-de-la-cnit-pour-un-bon-mot-de-passe>

- **Utilise différents mots de passe** pour différents sites ou appli. Choisis-en qui mixent des lettres minuscules et majuscules, au moins un chiffre et un caractère spécial (*, #, parenthèse...). Un exemple ? Gossip devient G15ss9P*.

LE CONTRÔLE PARENTAL

Utiliser Internet est pratiquement inscrit dans les gènes de nos enfants. Ils vivent à l'heure numérique, comme leurs copains. Difficile de les suivre sur ce terrain. Heureusement il existe des Web Angels, les logiciels de contrôle parental.



Un Web Angel pour nos enfants

Vous refusez catégoriquement que votre enfant reste seul dans la rue, sans surveillance ? Faites de même pour Internet. Contrairement à ce que l'on pense ce n'est pas un monde virtuel : les opportunités comme les dangers y sont bien réels. Il est impossible de contrôler à 100% l'utilisation d'Internet par nos enfants. Mais impensable de leur refuser l'accès à cette formidable bibliothèque qu'est le Net. On risque de les inciter à se connecter en dehors de la maison, hors de tout contrôle. Comme vous leur avez appris les règles de sécurité en dehors de la maison, apprenez-leur celles à suivre sur le Net. Protégez-les également en installant un logiciel de contrôle parental. Tous les FAI en proposent un gratuitement, plus ou moins efficace, mais rien ne peut vous remplacer !

• l'analyse de mots-clés et d'images : accès interdit aux pages contenant des mots, des phrases ou des images potentiellement dangereux. Pas efficace à 100% mais le filtrage fonctionne dans près de 98% des cas.

Laissons-les voir sans être vu

Pensez à choisir un logiciel comportant une option de protection des données personnelles (nom de famille, coordonnées...). Si votre enfant saisit ce type d'information sur Internet, le logiciel en bloque automatiquement l'envoi.

La meilleure protection c'est vous

Comme rien ne peut remplacer vos conseils et votre sagesse, prenez cet enjeu d'éducation à bras le corps et parlez-en en famille. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, assistez aux réunions que nous organisons partout en France (dans les écoles, les mairies, les CE...). Retrouvez-nous sur www.generationnumerique.com

Comment ça marche ?

Dès le démarrage de l'ordinateur, le contrôle parental entre en action. Plusieurs principes possibles :

- la limite horaire : fixation d'une plage horaire ou d'une durée maximale d'utilisation.
- la liste noire : liste de sites interdits, reconnus comme sensibles.
- la liste blanche : liste de sites autorisés dont le contenu est reconnu par l'éditeur comme étant adapté aux enfants. Vous pouvez ajouter ou supprimer vous-même des sites web.

C KOI DONC ?

Le contrôle ou le filtre parental est un logiciel à installer sur l'ordinateur qu'utilisent vos enfants. Il restreint automatiquement l'accès à Internet selon vos besoins : temps d'utilisation de l'ordinateur, affichage de contenus jugés dangereux, échange de données comme les données personnelles.

Delphine 42 ans Perpignan maman de 2 enfants âgés de 15 et 10 ans :

« J'avoue que j'ai eu du mal à trouver et choisir un logiciel de contrôle parental adapté à mes besoins... Après m'être renseignée j'ai finalement réussi à parvenir à mes fins... Je dois dire que même si l'installation a été simple, le paramétrage était plus complexe. Après quelques mois d'utilisation le bilan est plutôt positif, même si l'ordinateur familial est plus lent qu'avant je trouve que cela fonctionne plutôt bien. Seul inconvénient à mes yeux faire cohabiter plusieurs profils et donc niveaux de sécurité en même temps. Il n'est pas toujours simple quand on a plusieurs enfants de veiller à ce que chacun se connecte avec sa propre session et non pas celle d'un autre membre de la famille... Au final je suis obligée de surveiller mes enfants à chacune de leur connexion et une chose est sûre rien n'est plus efficace que ma propre vigilance !! »

CLAIR ET NET

Top 3 des meilleurs logiciels

Les 3 logiciels les plus performants sont :

- **Witigo Parental Filter**
- **Xooloo Contrôle Parental**
- **F-Secure Safe**

Alors faites votre choix et renseignez-vous auprès de spécialistes pour vérifier la compatibilité avec votre ordinateur.

Source : www.filtrai.info

LES LOGICIELS LIBRES POUR FAIRE CE QUE TU VEUX, COMME TU VEUX !

Esclaves de la techno ? Jamais ! Les free softwares nous libèrent des mastodontes de l'informatique. Ils sont libres, donc à tout le monde ! Les navigateurs, IM ou autres outils multimédia en free softwares, on peut les diffuser, les copier, les modifier tant qu'on veut. Légalement. D'la balle !



C KOI DONC ?

Un logiciel libre, ou free software, est un logiciel qu'on a le droit d'utiliser, modifier, copier ou diffuser. Contrairement aux logiciels dits propriétaires qui appartiennent à leur auteur. Leur code informatique est dit open source :

les utilisateurs y ont accès pour l'améliorer. Des exemples ? Le navigateur Firefox, le lecteur multimédia VLC, la suite bureautique OpenOffice.org, l'IM Gaim, etc.

Vieux comme le monde... de ordinateurs

Les logiciels libres ont équipé les premiers ordinateurs. Tu sais, ceux qui ressemblaient à des armoires de 10 tonnes ! Dans les années 60 seuls les scientifiques s'en servaient. Ils partageaient et échangeaient leurs logiciels afin de les améliorer plus rapidement.

Ultra fiables

Fabriqués par des mordus de techno, ils offrent des fonctionnalités super avancées. Une belle philosophie de partage l'open source ! Les bugs sont repérés et corrigés ultra vite. Du coup ils sont aussi moins vulnérables aux virus et aux failles de sécurité. Que du bonheur !

Et totalement open

Pratique, on produit des fichiers dans des formats standards, donc utilisables avec d'autres logiciels.

Où en trouver ?

Sur des annuaires de logiciels libres comme <http://lelogicielibre.net/> ou dans les grands magasins qui vendent des CD de logiciels libres.



NET ET SANS EMBROUILLES

Tu ne peux pas choisir le système d'exploitation et les logiciels de ton choix sur ton ordi ? C'est interdit ! Les fabricants n'ont pas le droit d'imposer le système d'exploitation et des logiciels propriétaires : ils sont installés par défaut mais tu dois pouvoir en mettre d'autres.

FAITES PASSER

À ne pas confondre avec les freewares (gratuits), ces logiciels gratuits qu'on peut copier autant de fois qu'on veut, mais dont l'auteur conserve la propriété. Leur code source n'est pas modifiable.